

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE

Commune déléguée de Le Reculey

ARRETE N°2024/M09

Dossier n° DP 014 061 24M0003
Date de dépôt : 23/05/2024
Demandeur : Monsieur CHOLET Remy 25 Route Du Haut Chemin - Le Reculey 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE
Pour : Surélévation, réfection complète de la charpente, réfection complète de la toiture, création de trois fenêtres sur le mur arrière du premier étage et création de trois fenêtres sur la pignon Ouest d'une habitation
Adresse du terrain : 25 Route Du Haut Chemin - Le Reculey à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)
Référence cadastrale : 532ZC55
Superficie du terrain : 4 277,00 m ²

Destinataire : Monsieur Remy CHOLET
25 Route Du Haut Chemin
Le Reculey
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

L.A.R. n°

N/Réf : DP 14061 24 M0003

Objet : Rejet tacite suite à pièces complémentaires non fournies

Monsieur,

Par courrier en date du 27/05/2024, notifié le 30/05/2024, je vous ai informé que votre demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à SOULEUVRE EN BOCAGE, le 18 octobre 2024
Le Maire délégué de LE RECULEY,
Nadine NARY



Informations :

Le terrain est en classement des zones à potentiel radon selon l'arrêté du 27 juin 2018 (Contours des communes 2016) Zone 3.
La parcelle est située en zone à risque d'exposition au plomb (Département du Calvados - Habitat construit avant le 01/01/1949).
Le terrain est situé dans une commune soumise à un risque sismique faible de niveau 2 (Arrêté du 22 octobre 2010).

A titre d'information pour connaître les enjeux environnementaux et les risques de la commune concernant votre terrain qui sont consultables sur le site internet de la DREAL :

<http://www.donnees.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/index.php>